



URPS Infirmiers Libéraux Occitanie

# Rapport d'activité 2023



# EDITO DU PRESIDENT

A l'issue du premier contrôle de gestion des finances des 25 Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) opéré par la Cour des Comptes, notre URPS peut se féliciter d'être loin des reproches formulés par les Sages de cette institution.

En effet, l'activité de notre URPS ne cesse de progresser, qu'il s'agisse de mettre en œuvre de la stratégie nationale de santé Ma santé 2022 en accompagnant notamment la création et le développement des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) ou encore de contribuer à des expérimentations comme celle relative à la rédaction des certificats de décès par les infirmiers mais aussi de porter des projets régionaux tels que le dispositif « DIANE » (Dispositifs d'infirmier(ère) de nuit mutualisé(e) entre EHPAD).

Il est à noter qu'une tendance lourde se dégage en 2024, celle d'une orientation vers un pilotage des projets de santé publique à l'échelon départemental, alors que les délégations départementales de l'ARS sont censées mettre en œuvre dans les territoires, la politique régionale de santé et médico-sociale préalablement définie et conduite par l'ARS. Si l'on souhaite que l'ensemble des 14 000 infirmières et infirmiers libéraux d'Occitanie soient impliqués dans des projets qui amélioreront de manière systémique le système de santé régional dans son ensemble, il est important que les délégations départementales ne débordent pas du champ de leurs missions.

Je regrette tout particulièrement qu'à l'heure où j'écris ses quelques lignes, le projet de service d'accès aux soins, nouveau service d'orientation de la population dans leur parcours de soins, n'inclut toujours pas les IDELS comme forces vives de réponse aux Soins Non Programmés.

**M. Jean-François BOUSCARAIN**

**Président de l'URPS Infirmiers libéraux d'Occitanie**

# SOMMAIRE

- 1 MISSIONS & FONCTIONNEMENT DE L'URPS INFIRMIERS LIBERAUX D'OCCITANIE
- 2 NOTRE PARTICIPATION A LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE REGIONALE DE SANTE
- 3 NOS PROJETS ET PARTENARIATS
- 4 NOTRE BILAN FINANCIER 2023
- 5 NOS PERSPECTIVES 2024

L'Union Régionale des Professions de Santé (URPS) Infirmiers Libéraux d'Occitanie (ILO) est une **association loi 1901** dont les **missions** sont définies par le **Code de la Santé Publique**. Elle est l'**interlocutrice privilégiée** de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

A l'instar des autres URPS qui représentent l'ensemble de leurs professionnels exerçant à titre libéral au sein de leur région, les missions de l'URPS ILO sont définies par l'article R.4031-2 du Code de la Santé Publique. L'URPS ILO contribue à l'organisation de l'offre de santé régionale et participe notamment :

- A la préparation et à la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (PRS)
- A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS)
- A l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la Permanence Des Soins (PDS), la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice
- A des actions dans le domaine des soins, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique
- A la mise en œuvre des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L. 1435-4
- Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et d'information partagés
- A la mise en œuvre du Développement Professionnel Continu (DPC)

Elle peut procéder à l'analyse des données agrégées nationales et régionales issues du Système National d'Informations Inter régimes de l'Assurance Maladie (SNIIRAM) en rapport avec ses missions.

Installée **depuis le 1er Juillet 2016**, l'URPS ILO **représente environ 14000 IDELS** répartis dans les **13 départements de la Région**, à savoir : l'Ariège (09), l'Aude (11), Aveyron (12), le Gard (30), la Haute-Garonne (31), le Gers (32), l'Hérault (34), le Lot (46), la Lozère (48), les Hautes-Pyrénées (65), les Pyrénées-Orientales (66), le Tarn (81) et le Tarn-et-Garonne (82).

L'URPS ILO est une **association de la loi 1901** dont les membres, infirmiers libéraux sont **élus pour 5 ans** (Mandat en cours : **2021-2026**) parmi les candidats présentés par les **syndicats représentatifs** (Pour cette mandature : Convergence Infirmière ; Infin'IDEL; FNI et SNIL).

Elle est **financée** par une contribution des infirmiers libéraux conventionnés d'Occitanie (**CURPS\***) ce qui garantit son **indépendance** et son **autonomie** pour le fonctionnement et les actions relevant de sa compétence . Cette cotisation est prélevée annuellement et automatiquement par l'URSSAF.

**Au titre l'année 2023, 12721 IDELS** ont ainsi contribué au financement de l'URPS.

*Effectif comptabilisé à partir de encaissements CURPS constatés du 01/06/2022 au 31/05/2023*

L'URPS ILO est composée d'une **Assemblée Générale de 24 membres** et d'un **Bureau** lui-même composé de **6 membres**

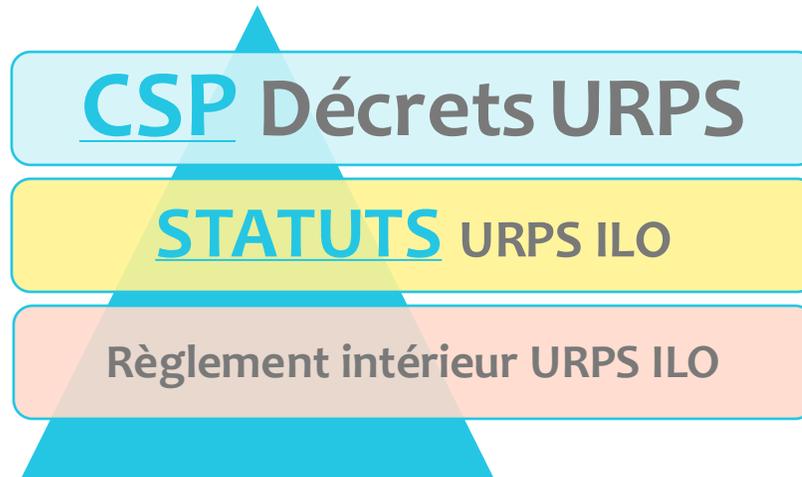
Outre une **commission de contrôle des comptes** réglementairement permanente, l'URPS ILO comporte **plusieurs commissions de travail** pour mener à bien ses missions.

*\*Contribution aux Unions Régionales des Professionnels de Santé.*

Comme toute URPS, l'URPS ILO est régie par des dispositions réglementaires codifiées dans le Code de Santé Publique (CSP), ainsi que ses Statuts et son règlement intérieur, nécessairement et respectivement conformes à la norme hiérarchiquement supérieure à savoir le prioritairement le **CSP** puis les **Statuts** et enfin le **Règlement intérieur** qui a pour objet de compléter les Statuts afin d'en préciser les dispositions.

## MODIFICATION DE NOS STATUTS & REGLEMENT INTERIEUR

En cohérence avec une démarche écoresponsable visant à diminuer l'empreinte Carbonne liée à notre activité, notre URPS a entrepris de modifier ses Statuts et Règlement intérieur afin de permettre à son assemblée générale de délibérer à distance. Ces modifications ont été votées en **assemblée générale extraordinaire en date du 18 octobre 2023**.



## L'Assemblée générale

L'Assemblée générale(AG) composée de **24 membres** se réunit statutairement au moins 3 fois par an.

Elle fixe notamment le **programme de travail annuel** de l'Union et **détermine la fraction du Budget dédié à la mise en œuvre de ce programme**. Elle **approuve les comptes de l'exercice clos** et **vote le Budget prévisionnel** de l'exercice suivant

**En 2023**, l'AG s'est réunie **5 fois** :  
3 fois en la forme ordinaire  
2 fois en la forme extraordinaire

## MEMBRES 2023 :

- **BARTHES Marie-Cécile** Tarn (81) FNI
- **BARTHES Sylvie** Tarn (81) FNI
- **BAULEZ Hélène** Aveyron (12) FNI
- **BEAVERGER Sophie** Haute-Garonne (31) SNIIIL
- **BOUSCARAIN Jean-François** Hérault (34) FNI
- **CALOIN Xavier** Lot (46) CI
- **CAZANEUVE Pascale** Haute-Garonne (31) SNIIIL
- **CELERIER NOWAK Sylvie** Hérault (34) INFINIDELS
- **DELCLOS Emilie** Pyrénées-Orientales (66) FNI
- **DOUBAX Didier** Tarn (81) SNIIIL
- **DUVERNEUIL Florence** Tarn et Garonne (82) SNIIIL
- **ESENKUT Sevgi** Aveyron (12) FNI
- **FRANCAZAL Janis** Tarn et Garonne (82) FNI
- **GARCIA Carine** Haute-Garonne (31) FNI
- **GREFF Catherine** Hérault (34) INFINIDELS
- **GRIOTTO Romain** Hérault (34) FNI
- **LAMOTTE Carole (12)** démissionnaire le 12/08/23, remplacée par **HADDAD Soraya** Haute-Garonne (31) FNI
- **MASSON MARIN Gérard** Hautes-Pyrénées (65) CI
- **POME MIEYAN Edwige** Hautes-Pyrénées (65) CI
- **PREVOST Nicolas** Pyrénées Orientales (66) FNI
- **ROCHOIS Alain** Hérault (34) CI
- **ROVIRA Séverine (66)** démissionnaire le 17/11/23, remplacée par **JEANNIN Hervé** Ariège (09) CI
- **SICRE Ghislaine** Hérault (34) CI
- **VEDRINE Anne-France** Hérault (34) SNIIIL

## Le Bureau

Le Bureau est composé de **6 membres**

Il se réunit sur convocation du Président aussi souvent que les affaires l'exigent et ce **au moins 6 fois par an** selon les dispositions du règlement intérieur de l'URPS ILO.

Il exécute les missions qui lui sont confiées par l'Assemblée Générale, prépare les réunions de cette dernière et prend toutes décisions utiles à la gestion de l'Union.

**En 2023, le Bureau s'est réuni 15 fois**

### MEMBRES 2023 :

- **Présidence:**
  - Présidente jusqu'au 11 aout 2023 : **Mme Carole Lamotte**
  - Président depuis le 14/09/2023 : **M. Jean-François Bouscarain**
- **Vice-présidente : Mme Pascale Cazaneuve**
- **Trésorière : Mme Anne-France Védrine**
- **Trésorier adjoint: M. Nicolas Prévost**
- **Secrétaire : Mme Janis Francazal**
- **Secrétaire Adjointe : Mme Carine Garcia**

## RESSOURCES HUMAINES

### Une équipe opérationnelle renforcée

Nos ressources humaines salariées s'articulent autour de 3 grandes missions d'accompagnement des élus :

- Gestion de l'association (Secrétariat administratif ; Comptabilité ; Juridique)
- Appui opérationnel (Bureau ; AG ; Commissions ; Suivi des représentations ; Communication ; ... )
- Gestion et développement de projets (DIANE ; ....)

Depuis le mois de mai 2023, l'URPS IIO a renforcé son **équipe opérationnelle interne** désormais composée de 3 salarié.es.

**Siège** : M. Sylvain Le Pen (Assistant administratif et comptable)

**Antenne locale Labège** : Mme Florence Olivier (Chargée de Mission) et Mme Aïcha KADDOUR-REBIHAH (Chargée de projets) mise à disposition de l'URPS par ASOE depuis mai 2023

\*\*\*\*\*

**InterURPS** : Depuis le 13 juin 2022, nous bénéficions également d'une **assistance administrative externe interURPS** assurée par de Mme **Mégane CUCCHI**, en charge du suivi et de la coordination des représentations URPS mais aussi des travaux conjointement menés par les URPS d'Occitanie ainsi que de l'organisation d'échanges réguliers entre l'ensemble des président.es de ces dernières.

## La Commission de contrôle

Cette commission est composée de **6 membres**, n'ayant pas la qualité de membre du Bureau.

Elle procède à toute époque aux contrôles et investigations comptables et financières. Elle présente à l'Assemblée, lors de la séance annuelle consacrée à l'approbation des comptes, un rapport concernant la gestion de l'URPS et les comptes de l'exercice et comportant un état détaillé des recettes et de leur origine.

### **MEMBRES 2023 :**

Président de la commission : M. Didier Doubax et autres membres : Alain Rochois ; Edwige Mieyan ; Emilie Delclos ; Catherine Greff et Jean-François Bouscarain (remplacé en cours d'exercice par Mme Florence Duverneuil)

## Les commissions de travail

Ces commissions étudient les questions qui leur sont soumises par l'AG et le Bureau. Chaque commission désigne en son sein un représentant.

Elles rendent des avis et sont forces de propositions sur des actions et projets à mettre en œuvre dans le cadre des missions de l'URPS.

**En 2023**, l'URPS ILO comprenait **8 commissions de travail** pour mener à bien ses missions.

- **Commission FORUM**
- **Commission APPELS A PROJETS IDEL**
- **Commission ETAT DES LIEUX DE LA PROFESSION**
- **Commission COMMUNICATION**
- **Commission DASRI et AES**
- **Commission VIOLENCES FAITES AUX SOIGNANTS**
- **Commission EXERCICES COORDONNES**
- **Commission DOSSIER DE SOINS INFIRMIERS**

## Missions & travaux 2023 :

### ▪ Commission FORUM 2023 représentée par M. Prévost

**Composition : Comité scientifique** (Mesdames MC Barthes, S. Barthès, C. Garcia, F. Duverneuil, J. Francazal, AF Védrine, E. Mieyan, E. Delclos, S. Nowak et Messieurs N. Prévost, JF. Bouscarain, A. Rochois, X. Caloin) et **COPIL** (Mmes Védrine et Francazal et M. Prévost)

Composée d'un comité scientifique et d'un comité de pilotage (COPIL), cette commission permanente de l'URPS ILO initialement créée en 2017, a organisé le Forum régional des Infirmiers libéraux d'Occitanie 2023 qui s'est tenu le 7 novembre dernier au Centre des Congrès de Carcassonne. Cette 9eme édition qui a rassemblé 222 IDEL, avait pour thématique la E-santé, et plus spécifiquement «l'infirmier connecté». Pour la première fois en 2023, nos deux forums historiques de la Grande-Motte et Toulouse ont fusionné en un seul et même grand événement incarnant la dimension occitane de la manifestation au cœur géographique de la région : Carcassonne.

Articulée autour de plénières et d'ateliers pratiques, la journée a vu se succéder sur scène plusieurs acteurs de premier plan parmi lesquels **M. Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, Mme Julie DURAND, Directrice du GRADeS (le Groupement régional d'appui au développement de la e-santé),** mais aussi **M. Philippe TROTABAS, Directeur Coordonnateur Régional de la gestion du Risque Occitanie pour l'Assurance Maladie, par ailleurs Directeur de la Caisse d'Assurance Maladie de l'Hérault.** Grand témoin de cette journée, **M. Jacques LUCAS, ex-président de l'Agence du Numérique en Santé (ANS)** n'a pas manqué de porter un regard objectif sur la dynamique engagée en région Occitanie et sur la réalité des pratiques infirmières en matière notamment de téléconsultation, téléexpertise, e-prescription ou encore d'exercices coordonnés. Face à la profusion de l'offre numérique, ce sont les dispositifs officiels disponibles gratuitement pour les infirmiers qui ont été présentés lors des ateliers et dont les objectifs et modalités d'utilisation ont été rappelés sous forme de [guide pratique annexé au programme du Forum](#).

Au rang des nouveautés organisationnelles, les participants ont pu se rendre sur l'événement en empruntant des **navettes gratuites** mises à leur disposition par l'URPS depuis les métropoles régionales Toulouse, Montpellier, Nîmes, ou Perpignan ce qui **a permis de réduire le bilan carbone de l'évènement (5,9 Tonnes de CO2 évités)**

## COMMISSIONS DE TRAVAIL URPS ILO

### Missions & travaux 2023 :

- **Commission APPELS A PROJETS IDEL 2023 représentée par Mme Cazaneuve**

Composition : Mesdames P. Cazaneuve, J. Francazal, E. Mieyan, S. Beauverger, C. Greff, Duverneuil et S. Haddad et Messieurs Bouscarain.

Depuis sa création en 2017, cette commission a pour mission de faire émerger du terrain, des projets infirmiers originaux voire inédits qui valorisent la profession.

En 2023, la commission a étudié 16 dossiers de candidatures soumis à l'URPS par des IDELS de la région au titre d'un Appel à Candidatures lancé en janvier de la même année. Elle a ainsi pu sélectionner 6 projets jugés suffisamment matures et conformes aux objectifs opérationnels de notre URPS pour que l'assemblée générale de l'URPS décide d'allouer une enveloppe financière de 34810 euros destinée à les financer.

Unanimement salués pour leur qualité et leur pertinence à l'échelle du territoire, ces projets se déploient actuellement dans l'Aude, l'Ariège, les Hautes Pyrénées, la Haute-Garonne et le Tarn.

La commission a également continué à accompagner et suivre l'état d'avancement des projets subventionnés par l'URPS au titre des années précédentes.

### Missions & travaux 2023 :

- **Commission ETAT DES LIEUX DE LA PROFESSION représentée par Mme P. Cazaneuve**

**Composition :** Mesdames Cazaneuve, Nowak, Beauverger, Védrine, Duverneuil et Haddad et Messieurs Bouscarain, Rochois, et Masson

Missionnée par l'Assemblée générale pour valoriser les expertises et compétences infirmières auprès de nos partenaires institutionnels, notamment l'ARS et l'Assurance Maladie, cette commission, en copilotage avec la Commission Communication, a conduit une enquête auprès des IDEL d'Occitanie afin de recueillir leur perception de l'hospitalisation à domicile (HAD) en Occitanie mais aussi leur expérience de collaboration avec des services HAD. Mise en œuvre avec le concours de l'Institut HARRIS Interactive, cette consultation qui s'est déroulée entre le 28 février au 19 mars 2023, a permis de recueillir **540 réponses** à l'intégralité du questionnaire, réponses sur la base desquelles l'URPS Ilo a produit un [rapport mis en ligne sur son site internet](#). Les résultats de cette enquête ont notamment permis à la commission d'alimenter ses travaux menés sur ce sujet conjointement avec l'ARS et FNEHAD et de produire un [guide pratique](#) destiné à améliorer les conditions de collaborations entre IDEL et services de l'HAD.

- **Commission COMMUNICATION représentée par M. Bouscarain**

**Composition :** Mesdames Védrine, Franczal, Greff, Baulez et Cazaneuve et Messieurs Bouscarain, Prévost, Caloin, Rochois, Masson et Griotto.

Commission permanente de l'URPS, la commission Communication propose chaque année à l'assemblée générale un budget prévisionnel « Communication » sur la base d'un plan de communication intégrant tous les supports communicationnels de l'URPS, à savoir le [site internet](#) de l'association, les [Newsletters](#), communications emailing et SMS, ses réseaux sociaux ([Facebook](#) ; Instagram, LinkedIn) mais aussi ses Relations Presse (RP) qui permettent de faire relayer les messages de l'URPS par des journalistes presse, radio, télévision à travers divers médias généralistes ou spécialisés. En 2023, elle a par ailleurs notamment contribué avec l'appui d'un journaliste professionnel, à l'élaboration des sommaires et contenus de **3 publications** du magazine de l'Union, [l'ILOMAG](#). Tout au long de cette année, elle a par ailleurs contribué en transversalité aux travaux des commissions « ETAT DES LIEUX DE LA PROFESSION » mais aussi « VIOLENCES ENVERS LES SOIGNANTS ».

### Missions & travaux 2023 :

#### ▪ Commission DASRI ET AES représentée par Mme Beauverger

**Composition :** Mesdames Beauverger, Nowak, Francazal, Greff, Baulez, Garcia, Delclos et Crépin, et Messieurs Rochois, Caloin, Bouscarain, Masson et Jeannin.

Cette commission créée en 2017 est permanente. Elle a pour mission de contribuer à la diffusion des bonnes pratiques en matière de gestion des risques associés aux soins de ville et travaille régulièrement en collaboration avec le CEPIAS Occitanie sur les sujets DASRI et AES et plus récemment sur la promotion du bon usage des antibiotiques.

En 2023, elle a notamment organisé [un Webinaire intitulé « Mon cabinet, mon avenir »](#) qui a abordé les principaux points dont tout infirmier doit se préoccuper au regard de la déontologie, mais aussi des normes en vigueur applicables aux locaux professionnels des IDEL (DASRI, RGPD, Publicité, Accessibilité au local professionnel ; Formalités administratives indispensables ; etc....).

#### Commission VIOLENCES FAITES AUX SOIGNANTS représentée par Mme Beauverger et M. Rochois

**Composition :** Mesdames Beauverger, Francazal, Garcia, Baulez, Nowak, Greff, Delclos et Védrine et Messieurs Rochois, Caloin et Masson.

Créée par l'assemblée générale en mai 2023 pour mettre en œuvre des actions d'information et de prévention en matière de violences faites aux infirmiers libéraux, cette nouvelle commission a élaboré fin 2023 avec le concours de l'Institut HARRIS Interactive un questionnaire d'enquête à destination des infirmiers libéraux de la région afin de dresser un constat objectif sur la manière dont ils appréhendent et vivent cet enjeu en Occitanie. Réalisée en 2024 auprès de 7310 IDEL de la région, la consultation a permis de recueillir **793 réponses** à l'intégralité du questionnaire. Ces réponses ont été analysées dans un [rapport publié](#) par l'URPS sur son site internet. Parmi les premières actions concrètes ayant découlé des travaux de cette commission : un dossier spécial sur le sujet a été publié dans la [23ème édition de l'ILOMAG](#) et une première [fiche pratique](#) donnant aux IDEL de premières clés pour agir face à ce fléau a été mise en ligne dans la « Boîte à outils » de notre site internet.

## COMMISSIONS DE TRAVAIL URPS ILO

### Missions & travaux 2023 :

- **Commission EXERCICES COORDONNES (Représentée par Mme Franczal)**

**Composition :** Mesdames Cazaneuve, Nowak, Beauverger, Védrine, Duverneuil et Haddad et Messieurs Bouscarain, Rochois, et Masson

Depuis 2021, cette commission est en charge du suivi du déploiement des projets de CPTS en Occitanie (Analyse des projets et restitution d'avis soumis au Guichet) mais aussi du traitement des demandes de subventions faites à l'URPS ILO par les IDEL porteurs de projets de CPTS (Au total, **7000 euros** alloués par l'URPS ILO au bénéfice de 7 CPTS / Forfait de 1000 € par dossier, soit 7 dossiers instruits en 2023), cette commission a vu ses missions s'élargir en mai 2023. L'assemblée générale a rebaptisé cette commission « Exercices coordonnés » en mai 2023 afin d'élargir ses missions au suivi des projets d'ESP dans la région ainsi qu'à leur déploiement.

- **Commission DOSSIER DE SOINS INFIRMIERS (Représentée par Mme Garcia)**

**Composition :** Mesdames Garcia; Duverneuil, Nowak et Mieyan.

Cette commission avait été ponctuellement créée en 2017 pour concevoir un modèle de dossier de soins infirmiers à proposer aux IDEL afin faciliter leur suivi de soins infirmiers, leur traçabilité, le partage d'informations avec les professionnels autorisés. Les travaux de la commission avaient conduit à l'élaboration d'une première version téléchargeable depuis 2018 dans la rubrique « Boîte à outils » du site de l'URPS. Reconduite en 2023 pour refondre ce modèle tant sur le fond que la forme, la commission a conçu une nouvelle version enrichie de nouvelles annexes qui se veut plus pertinente et complète afin de garantir la qualité et la sécurité des soins mais aussi protéger IDEL en cas de litige.

### 2.1 PARTICIPATION A L'ANALYSE DES BESOINS DE SANTE ET DE L'OFFRE DE SOINS

### 2.2 PARTICIPATION A L'ELABORATION DU PROJET REGIONAL DE SANTE <sup>3</sup>



Instance de démocratie sanitaire, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), rassemble 121 représentants de tous les acteurs qui interviennent sur les questions de santé en Occitanie, au titre de la prévention, des soins, du secteur médico-social, mais aussi en tant que représentants des usagers, des collectivités territoriales, des partenaires sociaux... L'URPS ILO y siège en qualité de **titulaire** au sein de **l'Assemblée Générale** et de la **Commission Spécialisé organisation soin (COSOS)**, représentée par son Président, M. Bouscarain, ainsi qu'en qualité de **suppléante** au sein de la **commission permanente** et de la **commission Spécialisée prévention**, représentée par M. Caloin.



Mis en place dans chaque territoire de démocratie sanitaire, les Conseils Territoriaux de Santé (CTS) sont implantés dans les **13 départements** de notre région. Chargés d'organiser l'offre de santé et d'identifier les besoins sanitaires de la population, ils contribuent notamment à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du Projet Régional de Santé (PRS). Notre URPS siège au sein de **9 départements en qualité de titulaire** (11 : M. X. VIN; 12 : Mme Baulez; 30 : M. Reynet ; 32 : Mme Mieyan; 46 : M. Caloin; 48 : Mme Maurin; 65: M. Masson; 66 : Mme Delclos; 81: M. Doubax; ) et de **11 départements en qualité de suppléante** (09 : Mme Ferrand ; 12: Mme Chevallier; 30 : Mme Rossignol ; 31 : Mme Cazaneuve ; 34 Mmes Greff et Védrine ; 46: Mme Van Kaam ; 48: M. Brassac ; 65: Mme Mieyan ; 66: M. Prévost; 81: Mme MC Barthès ; 82 : Mme Francazal)



L'URPS Infirmiers siège au sein des **Comités départementaux des exercices coordonnés** qui sont des organes consultatifs implantés dans les 13 départements de notre région. Ils sont chargés d'analyser et d'émettre des avis sur les projets de santé des différentes formes d'exercice coordonné du territoire : Centre de Santé (CDS), Equipe de Soins Primaires (ESP), Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP). En 2023, notre URPS a ainsi participé aux réunions des comités départementaux de Haute-Garonne (Mme C. Garcia); de l'Hérault (M. Rochois), de l'Aveyron (Mme Baulez) , du Gard (M. Reynet) , du Gers (Mme Mieyan) du Lot (M. Caloin); des Pyrénées Orientales (E. Delclos) ; du Tarn (M. Doubax), du Tarn et Garonne (Mme Duverneuil).

En 2023, l'URPS représentée par M. Caloin et Mme Mieyan, a également participé aux 2 réunions organisées par le **Comité Régional Stratégique des exercices coordonnés**, lequel synthétise tous les avis rendus des projets de santé qui ont été analysés par les comités départementaux.



La Fédération de l'Exercice Coordonné Pluriprofessionnel en Soins Primaire (FECOP) accompagne, forme et soutient les ESP, MSP du territoire dans leur projet. En 2023, la Fecop a sollicité les URPS d'Occitanie pour constituer un comité stratégique et politique. Cet organe consultatif permet à la Fécop de recueillir notre avis avant chaque projet. M. JF Bouscarain a participé à la réunion du 16 mai 2023 et celle du 21 novembre 2023.



Organisations de proximité à l'échelle départementale, les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) améliorent la prise en charge des situations complexes "tout âge, toute pathologie, toute situation « en facilitant l'accès aux ressources de leurs territoires, pour favoriser le maintien à domicile et prévenir les hospitalisations évitables. L'URPS ILO a participé aux réunions du DAC 31 (Mme Garcia/Mme Beauverger); DAC 65 (M. Masson/Mme Mieyan); DAC 34 (M. Bouscarain/M. Rochois); DAC 81 (M. Doubax/Mme MC Barthès); DAC12 (Mme Lamotte/Mme Esenkut)



Les Copils territoriaux ICOPE ont la mission de favoriser le déploiement du programme ICOPE (soins intégrés pour les personnes âgées) dans le territoire. Ce programme vise à retarder la dépendance en permettant aux professionnels de santé de repérer précocement les facteurs de fragilité chez le sujet âgé. En 2023, L'URPS ILO a participé aux réunions des départements suivants : 66 (M. Prévost) ; 65 (Mme Mieyan); 31 (Mme Garcia); 82 (Mme Duverneuil); 81 (Mme MC Barthès; 11: (Mme Delclos).

En marge de sa participation à ces réunions, l'URPS ILO a largement communiqué auprès des IDEL sur le dispositif ICOPE et ce tout au long de l'année via ses campagnes EMAILING, son journal ILOMAG, ses réseaux sociaux et encore lors de la soirée exceptionnelle sur le thème « Tout savoir sur la fragilité et le programme « ICOPE » qu'elle a organisée le 25 mai 2023 en collaboration avec l'Association nationale pour la promotion du parcours de soins (ANPPS)

En 2023 , l'URPS ILO a par ailleurs activement participé aux réunions régionales et départementales suivantes :

- Cellule régionale des soins palliatifs
- Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associés aux Soins (CPIAS)
- Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC)
- Comité départemental santé sexuelle
- Comité départemental vaccination
- Comité départemental addiction
- Comité départemental et régional convergence e-santé (réunions avec l'ARS)
- Comité de suivi PTSM
- Réseau e-care
- Comité scientifique Montpellier Santé Orale
- Commission régionale antibiorésistance
- Copil Art 51 : Vigilance senior ; LymphoRac ; ClinAvenir
- Equipes territoriales vieillissement et prévention de la dépendance (ETVPD)
- Fédération Nationale des Etablissements d'Hospitalisation à Domicile (FNEHAD Occitanie)
- Instance Régionale d'Amélioration de la Pertinence des Soins (IRAPS)
- Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) devenue Promotion Santé Occitanie
- Observatoire National de la Démographie des Professionnels de Santé (ONDPS)
- Réseau Périnatalité d'Occitanie (RPO)
- Onco-Occitanie
- Structure Régionale d'Appuie (SRA) : Assemblée générale Conseil d'administration

L'année 2023 a été marquée par l'implication de notre URPS dans l'élaboration du Projet Régional de Santé 3 d'Occitanie.

Elle a participé aux réunions du **Conseil National de la Refondation** et des **schémas territoriaux de santé** via les **CTS** dans l'objectif de contribuer à l'élaboration du **PRS 3** et du **PRAPS**.

Elle a notamment contribué aux travaux des ateliers PRS suivants :

- Présence médicale et soins primaires (J. Francazal)
- Transformation numérique (J. Francazal; JF Bouscarain; N. Prévost; A. Rochois; X. Caloin; V. Laval; AF Védrine; MC Barthès)
- Pertinence (E. Mieyan ; V. Laval)
- Qualité, sécurité, usagers (S. Beauverger)
- Vieillesse (AF Védrine)
- Cancer (A. Rochois)
- Santé mentale (D. Doubax)
- PRAPS (G. Masson)
- Activité de soins traitement du cancer (JF Bouscarain)
- Modalités de prise en charge en HAD (P. Cazaneuve)
- Activité de soins traitement de l'insuffisance rénale chronique par la pratique de l'épuration extrarénale (C. Lamotte; C. Greff)
- Soins palliatifs (C. Garcia)
- Biologie médicale (X. Caloin)
- Grands brûlés (S. Nowak)

### PARTENARIATS AVEC L'ARS OCCITANIE :

#### SOINS NON-PROGRAMMES (SNP)

Dans le contexte de tension des soins urgents et non programmés en Occitanie et dans le cadre de la mission Flash présentée en été 2022, l'une des mesures proposées était de s'appuyer sur l'ensemble des professionnels de santé libéraux d'un territoire, notamment les infirmier(e)s libéraux volontaires pour assurer une réponse aux SNP à la demande de la régulation médicale du SAMU-SAS. C'est au titre de cette mesure (N°16) que notre URPS s'est mobilisée pour répondre à cette recommandation et qu'elle a signé en décembre 2022 un contrat d'objectifs et de moyens avec l'ARS pour déployer l'expérimentation. Ce contrat a néanmoins pris fin au 30 juin 2023 au regard de du faible taux de mobilisation des IDEL par les acteurs locaux.

#### « OPERATION BON ETE BON REFLEXES »

Notre partenariat avec l'ARS relatif à l'opération « Bel été bons réflexes » mis en place en juillet 2023 a permis de mobiliser dans de très courts délais 13 IDEL sur 14 sites touristiques. L'opération a rencontré un vif succès. Elle apportait en effet une réponse à une réelle attente de la population (100 % de satisfaction côté population et IDEL). Durant le mois de **juillet 2023**, 340 personnes ont ainsi été sensibilisées aux facteurs de risques cardiovasculaires, dont 226 dépistées sur 17 demi-journées.

De tels résultats nous incitent à renouveler l'opération sur la période estivale 2024 voire sur d'autres périodes de l'année avec l'ambition d'élargir les thématiques prévention (ORL / Spirométrie / Bilan dentaire / Dermato) et de cibler les territoires sur lesquelles des besoins spécifiques seront identifiés.

### PARTENARIAT AVEC L'ANPPS :

Dans le cadre de la semaine nationale des parcours de soins, l'URPS des infirmiers libéraux d'Occitanie et l'Association nationale pour la promotion du parcours de soins (ANPPS) se sont associées pour organiser une soirée exceptionnelle sur le thème « Tout savoir sur la fragilité et le programme « ICOPE ». Cette soirée qui s'est déroulée avec succès le **25 mai 2023** a réuni de nombreux experts et des acteurs/décideurs engagés dans le programme ICOPE pour « Intégrer les Soins aux Personnes Fragiles ». Initiative lancée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans le but d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées en situation de fragilité, le dispositif ICOPE est destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus, vivant à domicile, en particulier les plus vulnérables d'entre eux. Pour rappel, il s'agit d'un programme de santé publique qui vise à favoriser une approche intégrée de la santé, centrée sur la personne et qui prend en compte ses capacités, les pathologies associées, l'environnement et le mode de vie. Le but est de développer un plan de soins personnalisé en considérant les souhaits et les aspirations du patient. Le patient est acteur de sa prise en charge et de son suivi, avec pour objectif de permettre au plus grand nombre de vieillir en bonne santé.

## ORGANISATION DE LA 9EME EDITION DU FORUM REGIONAL DES INFIRMIERS LIBERAUX D'OCCITANIE

Le 7 novembre dernier, nos deux forums historiques de la Grande-Motte et Toulouse ont pour la première fois fusionné en un seul et même grand événement incarnant la dimension occitane de la manifestation au cœur géographique de la région : **Carcassonne**.

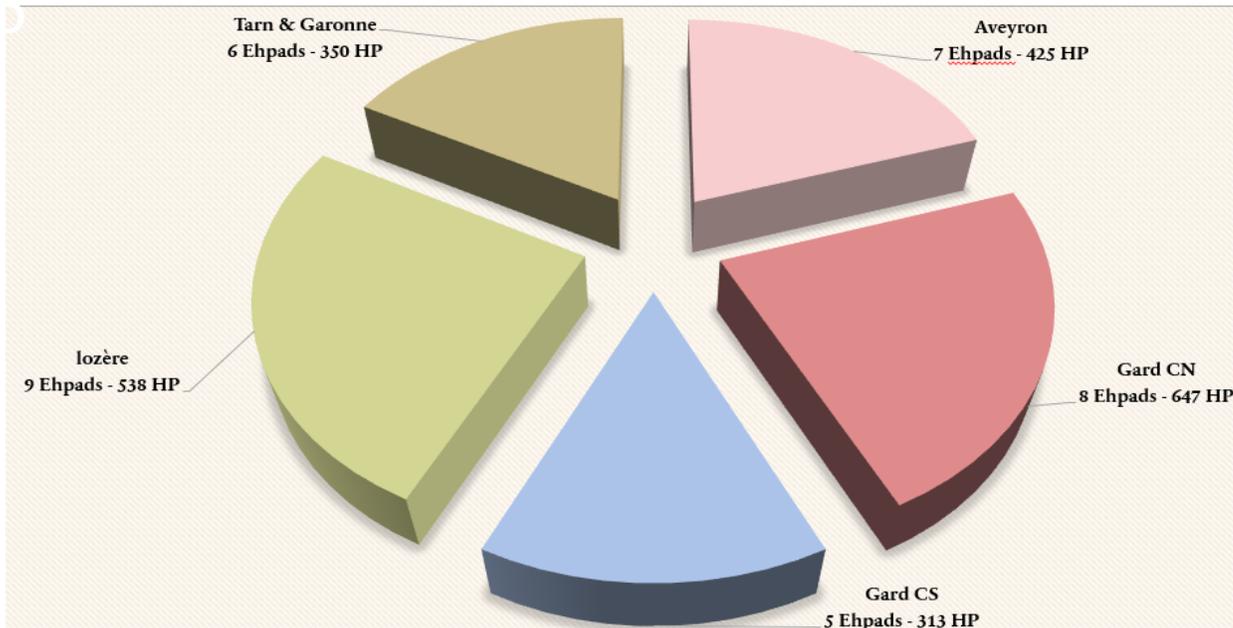
Articulée autour de plénières et d'ateliers pratiques, cette 9eme édition de notre Forum régional des Infirmiers libéraux d'Occitanie consacrée à E-Santé sous l'angle de « l'Infirmier connecté » a vu plusieurs acteurs de premier plan intervenir parmi lesquels **M. Didier JAFFRE, Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie**, **Mme Julie DURAND, Directrice du GRADeS (le Groupement régional d'appui au développement de la e-santé)**, mais aussi **M. Philippe TROTABAS, Directeur Coordonnateur Régional de la gestion du Risque Occitanie pour l'Assurance Maladie, par ailleurs Directeur de la Caisse d'Assurance Maladie de l'Hérault**. Grand témoin de cette journée, **M. Jacques LUCAS, ex-président de l'Agence du Numérique en Santé (ANS)** n'a pas manqué de porter un regard objectif sur la dynamique engagée en région Occitanie et sur la réalité des pratiques infirmières en matière notamment de téléconsultation, téléexpertise, e-prescription ou encore d'exercices coordonnés.

Face à la profusion de l'offre numérique, ce sont les dispositifs officiels disponibles gratuitement pour les infirmiers qui ont été présentés lors des ateliers. Les objectifs et modalités d'utilisation de ces outils ont été rappelés sous forme de [guide pratique annexé au programme du Forum](#). Pour la première fois également, les participants ont pu se rendre sur l'événement en empruntant des **navettes gratuites** mises à leur disposition par l'URPS depuis les métropoles régionales Toulouse, Montpellier, Nîmes, ou Perpignan ce qui **a permis de réduire le bilan carbone de l'évènement (5,9 Tonnes de CO2 évités)**

#### PROJET DIANE : Dispositifs d'infirmier(ère) de nuit mutualisé(e) entre EHPAD porté par l'URPS ILO

**Référente élue:** Mme Franczal. **Membres du Groupe de travail :** Mme Franczal et Mme Lamotte (de Février à août 2023) et depuis 2024 : Mme Franczal, M. Bouscarain, Mme Nowak, M. Caloin, M. Prévost, Mme MC Barthès; Mme Duverneuil, M. Jeannin; Mme Garcia et Mme Mieyan.

En février 2023, l'URPS a répondu à un Appel à candidature (AAC) de l'ARS Occitanie visant à généraliser sur le territoire les Dispositifs d'infirmier(ère) de nuit mutualisé(e) entre EHPAD. C'est ainsi que l'ARS Occitanie a autorisé notre URPS à mettre en œuvre et coordonner **5 dispositifs** dans les départements de l'Aveyron, du Gard (secteurs Cévennes Nord et Sud), de Lozère et du Tarn et Garonne.



Ce type de dispositif qui désigne un regroupement d'EHPAD bénéficiant d'une offre mutualisée de temps d'IDE la nuit en astreinte s'inscrit dans la mesure 12 de la feuille de route ministérielle EHPAD-USLD-DGCS-DGOS 2021-2023 dont l'objectif global est d'assurer la continuité des soins et de renforcer la qualité de l'accompagnement des personnes âgées en EHPAD ([Note de cadrage](#)).

**L'action des IDEL permet de réduire le retard ou le défaut de prise en soins infirmiers d'un résident en Ehpads et constitue une alternative à une hospitalisation pour les résidents dont l'état de santé le permet.**

De nouveaux dispositifs sont à l'étude ou en cours d'instruction en 2024 (Ariège; Aude; Haute-Garonne; Hautes-Pyrénées, Hérault; Lot; Pyrénées-Orientales et Tarn)

### 3. NOS ACTIONS COMMUNICATION 2023 EN CHIFFRES



Un site internet régulièrement mis à jour.  
Publications de nos projets, d'articles d'actualités ; d'évènements régionaux et départementaux ; de fiches pratiques et plus encore sur : [urpsinfirmiers-occitanie.fr](http://urpsinfirmiers-occitanie.fr)  
2700 vues par mois / 100 visites par jour

3 Publications du magazine de l'URPS : ILOMAG



De multiples Campagnes SMS régionales ou ciblées (Appels à candidatures IDEL ; Relais de messages de nos partenaires institutionnels ; etc ...)



12 NEWSLETTERS mensuelles & 3 spéciales

### 3. NOS ACTIONS COMMUNICATION 2023 EN CHIFFRES

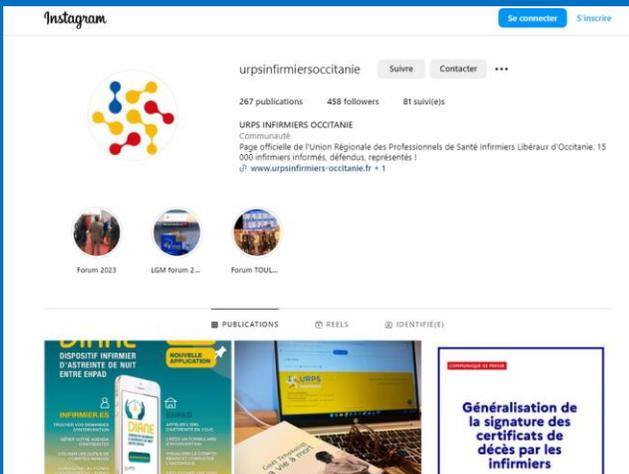
3

#### Une visibilité accrue de nos actions

Grâce à ses choix stratégiques de communications opérés depuis 2022, l'URPS ILO a renforcé la visibilité de ses missions et de ses actions à travers de nouveaux supports de communications tels que ses **réseaux sociaux** (Facebook ; LinkedIn et Instagram) et des **Relations Presse**.

**FACEBOOK : 2305 abonnés**  
**+160 « fans » en 2023**  
**Soit une progression régulière de + 3 « fans » par semaine.**

**LinkedIn : 810 abonnés**  
**+567 abonnés**  
**300 vues sur un post en moyenne**



**Instagram : 448 followers**  
**De 280 à 448 followers en 11 mois**



# 3. NOS ACTIONS COMMUNICATION 2023 EN CHIFFRES

Grâce à ses Relations Presse l'URPS ILO fait relayer ses messages par des journalistes de divers médias (presse généraliste ou spécialisée) et sur divers supports, papier (La Dépêche; Midi-Libre; ..), radio, télévision.

2 Couvertures médias / semaine en moyenne sur des sujets aussi divers que la Vaccination; l'exercice quotidien de l'IDEL; les Violences envers les soignants; ...

**BOOK PRESS / VACCINATION ANTIGRIPPALE**

**PRESSE ECRITE**

**MEDIA : E-METROPOLITAIN.FR**  
**ZONE : Hérault + Gard (84.000 clics)**  
**DIFFUSION : 19 octobre 2022 / Ouverture de l'info à 6h14**  
**URL : ici**

**« Le domicile des patients reste le premier hôpital de France »**

**SANTÉ**

Présidente de l'URPS Infirmiers libéraux (Union régionale des professionnels de santé) qui regroupe 15 000 professionnels en Occitanie, Carole Larmotte défend un métier indispensable.

Carole Larmotte souligne « la rôle important » des infirmiers libéraux...



JT 19/20 - Midi Pyrénées Émission du mercredi 24 mai 2023



Midi Pyrénées di 24 mai 2023

Politique Débarquement Loisirs-Culture Sports Rugby Insolite

[Enquête. Fiéau des cancers chez les chiens de race. >](#)

**Hérault : arrivée imminente de DIANE, un dispositif innovant qui veille sur nos aînés la nuit**

DIANE, un dispositif numérique rapprochant les soignants des directeurs

## 3.1 – Partenariat interURPS / Guichet CPTS

Dans le cadre d'un **partenariat stratégique** signé entre **l'ARS, l'Assurance Maladie** et les **autres URPS d'Occitanie**, l'URPS ILO participe **depuis le 14 mars 2019**, au déploiement, à l'accompagnement et à l'évaluation des CPTS à l'échelle de la région Occitanie à travers [le Guichet des CPTS](#).

En **janvier 2023**, un **nouveau CPOM** a permis de pérenniser ce dispositif novateur pour 2 années supplémentaires.

En sa qualité de **membre fondateur** du **Guichet CPTS** juridiquement constitué en novembre 2022, l'URPS ILO siège à l'**Assemblée générale** du Guichet et mais également **depuis 2023** au sein du **Bureau** du Guichet, à la **Vice-présidence**.

Elle participe aux **réunions opérationnelles du Guichet CPTS** pour suivre l'évolution de l'implantation des CPTS sur le territoire.

Depuis sa création, le Guichet CPTS a accompagné **83 projets de santé** et **58 accords conventionnels Interprofessionnels (ACI)** ont été signés.

## 3.2 – Collaboration sur des travaux communs en interURPS

Depuis le 13 juin 2022, notre URPS participe aux côtés des 9 autres URPS d'Occitanie au **financement** du poste d'une **assistante administrative Inter-URPS** dont les missions sont les suivantes:

1. Coordonner le suivi des réunions départementales et régionales (tenue agenda partagé Inter-URPS, rappels des réunions à venir, s'assurer de la participation des représentants URPS aux réunions, archivage des comptes-rendus, répondre aux interrogations diverses)
2. Organiser les réunions des groupes de travail Inter-URPS (envois des convocations, animation de la réunion au côté du référent pilote du groupe, conseils sur la mise en forme du projet, rédaction et archivage des comptes-rendus)
3. Favoriser le lien interprofessionnel (6 réunions avec les 10 Présidents des URPS organisées et 4 réunions avec les administratifs des URPS)

Notre URPS a contribué aux **travaux des groupes Inter-URPS suivants** : Attractivité et démographie des professionnels de santé ; Périnatalité ; Violences intrafamiliales; Souffrances des soignants; Santé orale; Santé et environnement.

## 3.2 – Collaboration sur des projets communs en interURPS

- **Attractivité et démographie des professionnels de santé** : Groupe de travail piloté par **Mme Franczal (URPS ILO)**

TRAVAUX	
Réalisation de notre fiche métier <a href="#"><u>LIEN</u></a>	Réalisation d'un questionnaire (en cours de finalisation)

- **Périnatalité** : Groupe de travail piloté par Mme Aurélie DELMONT (URPS Masseurs-Kinésithérapeutes) / notre référente URPS ILO : **Mme Delclos**

=> Travail en cours de finalisation : Réalisation d'une fiche sur le parcours pluriprofessionnel de la périnatalité

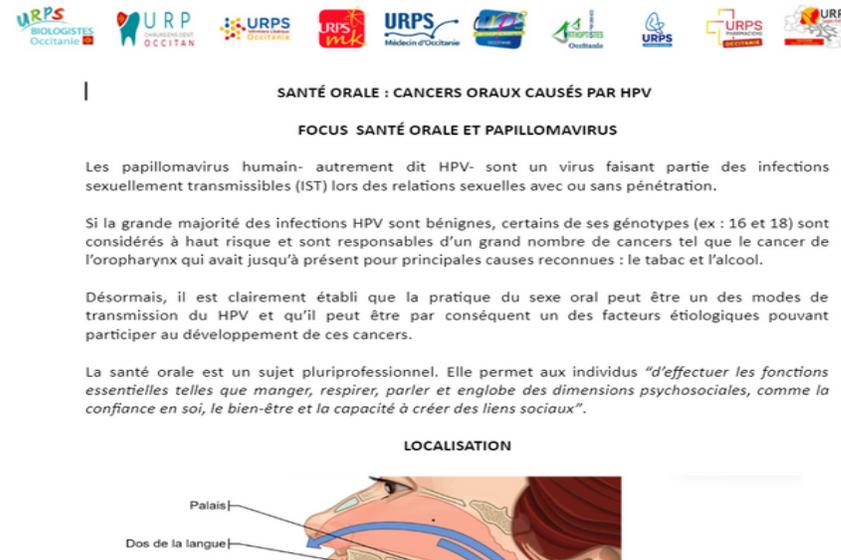
## 3.2 – Collaboration sur des projets communs en interURPS

- **Souffrance des soignants et prévention du risque professionnel:** Groupe de travail piloté par Mr Sébastien TESSUTO (URPS Masseurs-kinésithérapeutes / notre référente URPS ILO: **Mme Beauverger**  
=> Travail en cours de finalisation : Réalisation d'un questionnaire sur la souffrance des soignants à la destination des professionnels de santé libéraux dans l'objectif d'établir une synthèse Inter-URPS et une synthèse par profession (en cours sur la base de près de 2000 réponses dont 643 IDELS répondants )
  
- **Violences intra-familiales :** Groupe de travail piloté par le Dr Jacques SABOYE (URPS Médecins) / notre référente URPS ILO : **Mme Beauverger**  
=> Travail en cours de finalisation : Création d'une boîte à outils numériques Inter-URPS sur les violences intrafamiliales à destination des professionnels de santé. Création d'un annuaire régional ressources. Réalisation d'une fiche sur les dépistages et la prise en charge des violences intrafamiliales ( Diffusion en 2024).

## 3.2 – Collaboration sur des travaux communs en interURPS

- **Santé Orale** : Groupe de travail piloté par Monsieur Xavier FONT (URPS Masseurs-kinésithérapeutes) / notre référente URPS ILO : **Mme M.C Barthès**

=> Travail en cours de finalisation : Conception d'une infographie sur le lien entre les cancers oraux et le HPV

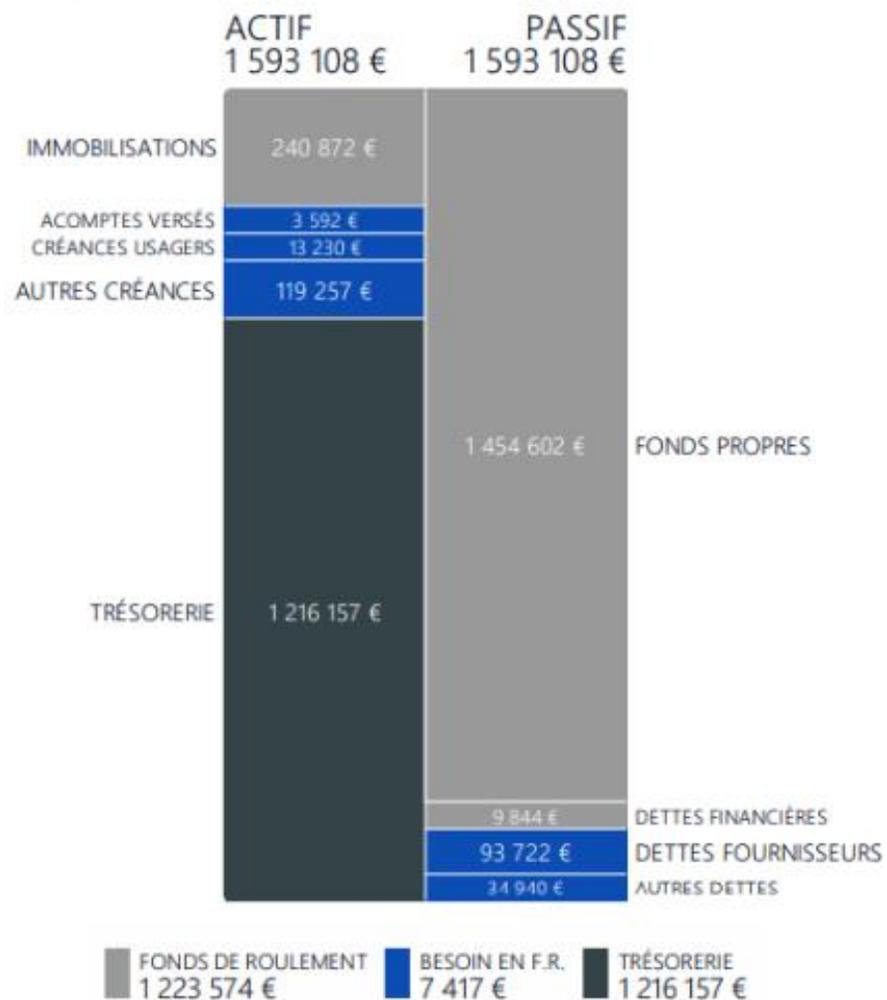


- **Santé et environnement**: Groupe de travail piloté par Madame Coralie CAPDEVILA (URPS Masseurs-kinésithérapeutes) / notre référente URPS ILO : **Mme S. Barthès**

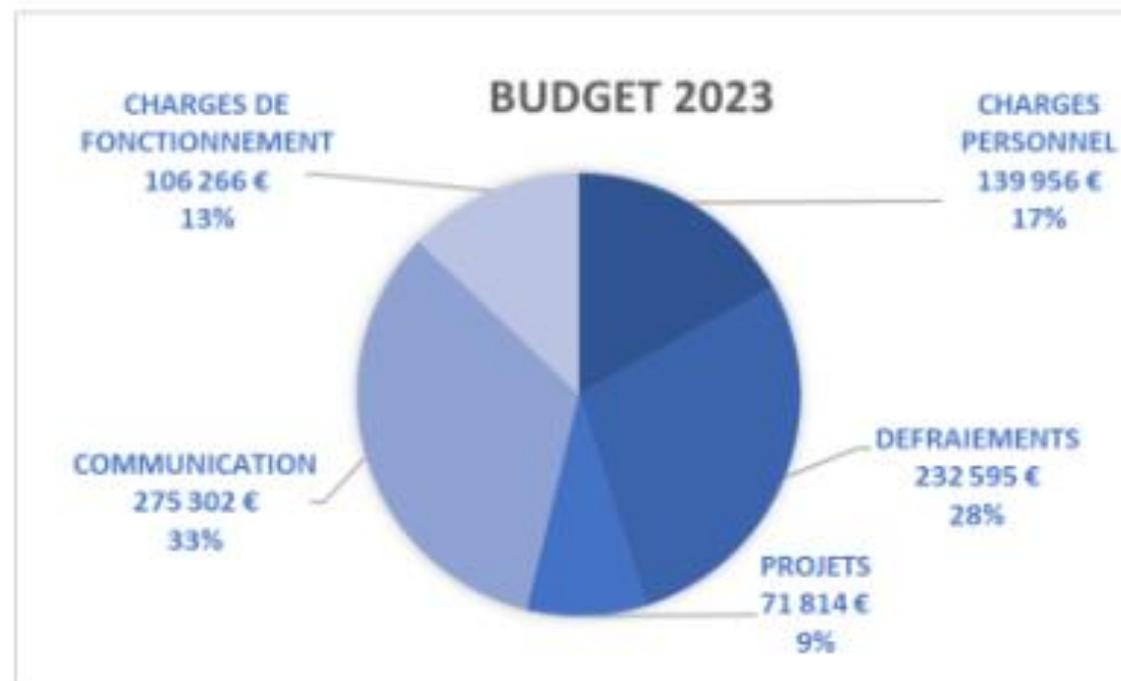
=> Travail en cours de finalisation : Rédaction d'une charte écoresponsable Inter-URPS

d'Occitanie.

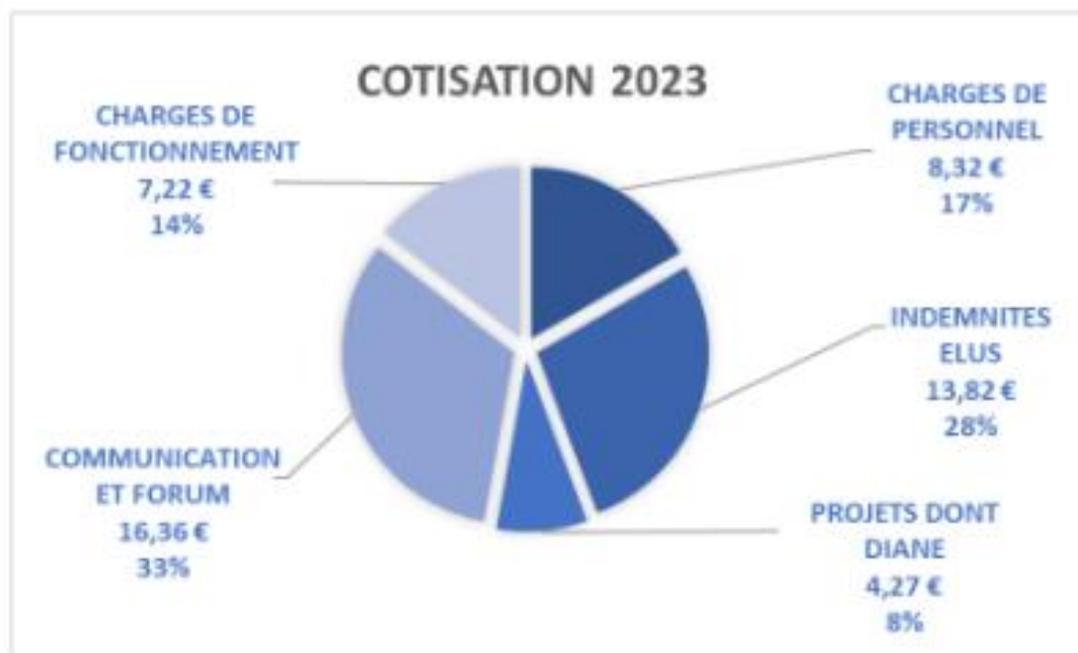
## Bilan au 31/12/2023



## Répartition des charges d'exploitation 2023



Répartition des différentes charges d'exploitation à l'échelle d'une cotisation IDEL sur la base d'un exemple d'une cotisation à 50 euros



## 1-Les orientations de travail de l'URPS ILO pour 2024

L'URPS détermine chaque année un programme de travail annuel.

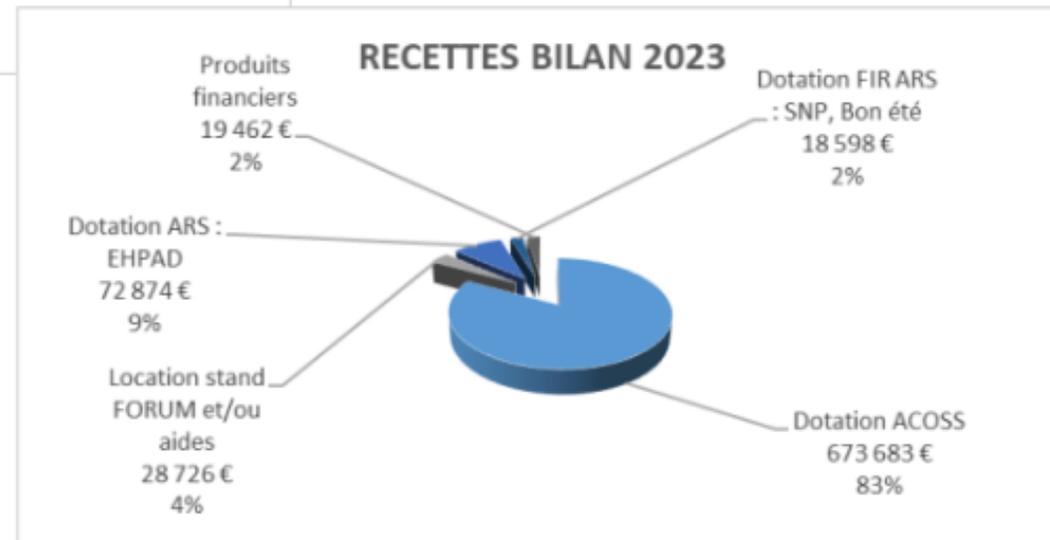
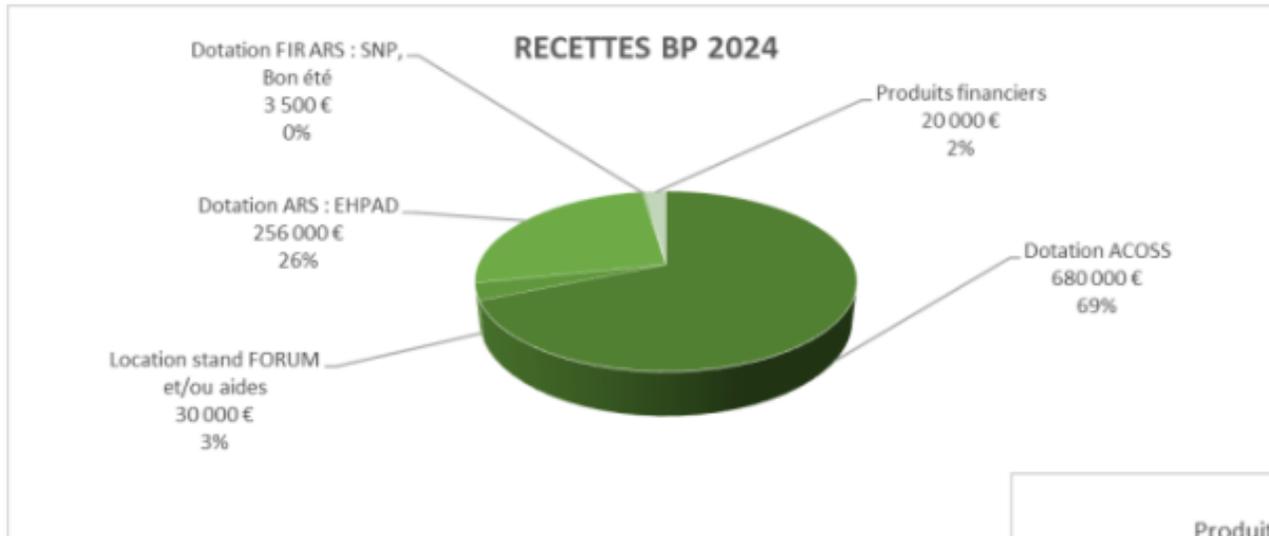
L'assemblée générale qui s'est tenue le 18 avril 2024 au siège de l'URPS ILO a pris les **3 engagements prioritaires** suivants pour **l'année 2024**:

- **La PREVENTION** : Valoriser les compétences vaccinales des IDEL / Mobiliser les IDEL d'Occitanie sur le Bilan prévention
- **La E-SANTE** : Faciliter et simplifier le quotidien des IDEL par un bon usage des outils digitaux existants
- **La SANTE ENVIRONNEMENTALE** : Fédérer les IDEL dans une démarche de soins écoresponsables

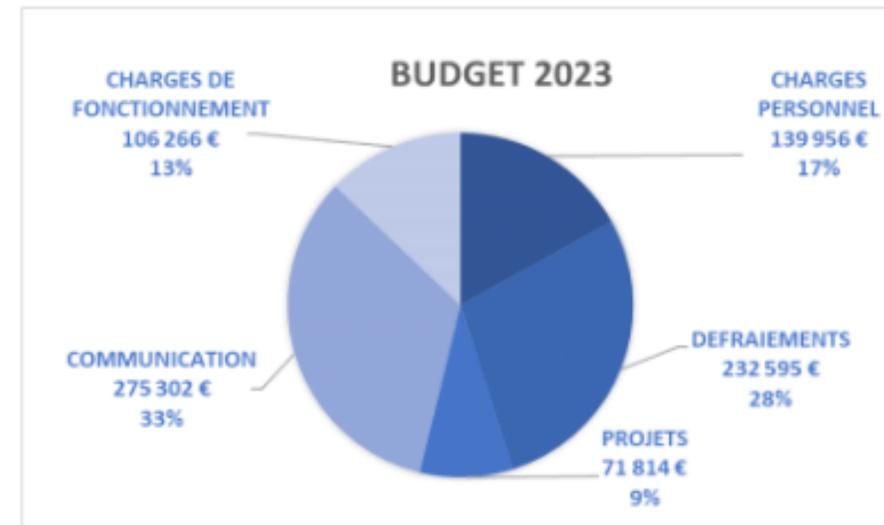
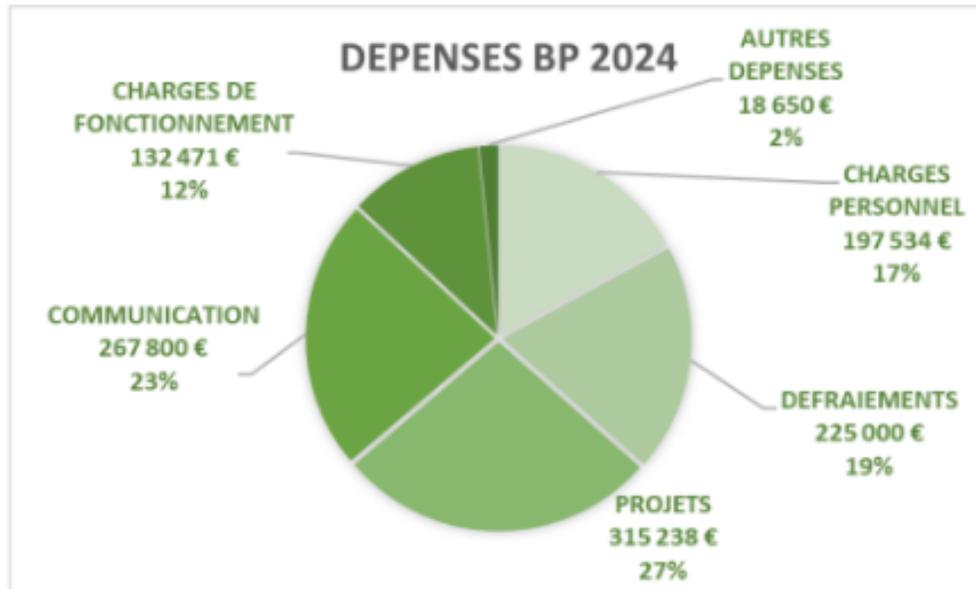
Elle s'est par ailleurs engagée à **poursuivre** notamment **les actions suivantes** :

- **Rassembler les IDEL** lors de notre Forum régional annuel infirmier mais aussi de rencontres et manifestations locales au plus près des professionnels maillés sur les 13 départements de notre vaste région. En cohérence avec le 1er de ses engagements prioritaires pour 2024, l'URPS réunira notamment les IDEL autour de la thématique « Prévention » lors de 10eme édition de son Forum régional qui se tiendra à Carcassonne le 21 novembre prochain à Carcassonne.
- **Etendre le déploiement du dispositif DIANE**
- **Accompagner et valoriser les projets portés par les infirmiers libéraux** de la région à travers un **Appel à projets 2024**
- **Renforcer les actions d'informations et de prévention** à destination des IDEL en matière de **violences faites aux soignants**.
- **Contribuer au déploiement des SAS** dans chaque département de la région et à celui des **infirmiers correspondant SAMU (ICS)**
- **Renforcer l'implication de l'URPS ILO** dans les travaux et projets menés en **INTERURPS** mais aussi au sein du **GUICHET CPTS** pour accompagner les professionnels de terrain dans la mise en œuvre de leurs projets.
- **Informier et communiquer** auprès des IDEL à travers nos différents supports de communication.
- **Mobiliser ses représentants** membres mais aussi des **infirmiers de terrain experts** pour répondre aux sollicitations de participation aux réunions et travaux des instances régionale et départementales de santé couvrant les 13 départements de la région, afin de représenter au mieux la profession infirmière.

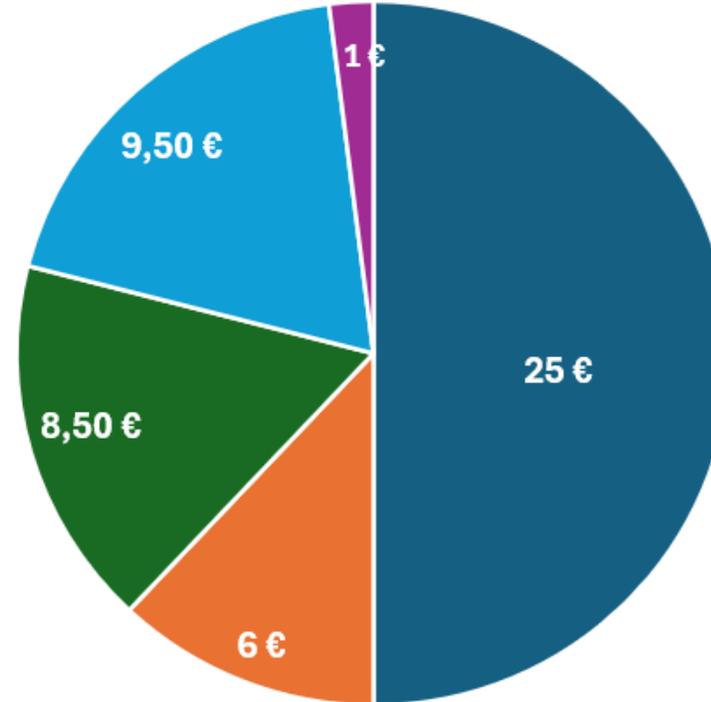
## 2. Le budget prévisionnel de l'URPS ILO pour 2024



## 2. Le budget prévisionnel de l'URPS ILO pour 2024



Répartition des différentes charges d'exploitation à l'échelle d'une cotisation IDEL sur la base d'un exemple d'une cotisation à 50 euros - Comparatif 2024/2023



- Conduite et promotion de projets
- Charges de personnel
- Dépenses autres
- Charges de fonctionnement
- Défraiement des élus

Nous retrouver sur : <https://www.urpsinfirmiers-occitanie.fr/>

Nous suivre sur :



**Antenne de Montpellier**

285, rue Alfred Nobel, 34000 Montpellier - Tél : 04 67 69 67 58

**Antenne de Toulouse**

41, rue de la Découverte, 31670 Labège - Tél : 05 62 83 50 76

Mail : [contact@urpsinfirmiers-occitanie.fr](mailto:contact@urpsinfirmiers-occitanie.fr)